



Pêches et Océans Fisheries and Oceans
Canada Canada

Sciences Science

S C C S

C S A S

Secrétariat canadien de consultation scientifique Canadian Science Advisory Secretariat

Compte rendu 2008/001

Proceedings Series 2008/001

**Évaluations des stocks de mye des
eaux côtières du Québec en 2007**

**Stock Assessments on Softshell
clam in Quebec coastal waters in
2007**

**20 novembre 2007
Institut Maurice-Lamontagne**

**November 20, 2007
Maurice Lamontagne Institute**

**Isabelle Bérubé et Charley Cyr
Éditeurs**

**Isabelle Bérubé and Charley Cyr
Editors**

**Jean Lambert
Président de la réunion**

**Jean Lambert
Meeting Chairperson**

Institut Maurice-Lamontagne
850, Route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

Mai 2008

May 2008

Canada

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de documenter les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de cette réunion. Il contient des recommandations sur les recherches à effectuer, traite des incertitudes et expose les motifs ayant mené à la prise de décisions pendant la réunion. En outre, il fait état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenus dans le présent rapport puissent être inexacts ou propres à induire en erreur, ils sont quand même reproduits aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considéré en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si l'information supplémentaire pertinente, non disponible au moment de la réunion, est fournie par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Foreword

The purpose of these Proceedings is to document the activities and key discussions of the meeting. The Proceedings include research recommendations, uncertainties, and the rationale for decisions made by the meeting. Proceedings also document when data, analyses or interpretations were reviewed and rejected on scientific grounds, including the reason(s) for rejection. As such, interpretations and opinions presented in this report individually may be factually incorrect or misleading, but are included to record as faithfully as possible what was considered at the meeting. No statements are to be taken as reflecting the conclusions of the meeting unless they are clearly identified as such. Moreover, further review may result in a change of conclusions where additional information was identified as relevant to the topics being considered, but not available in the timeframe of the meeting. In the rare case when there are formal dissenting views, these are also archived as Annexes to the Proceedings.

**Évaluations des stocks de mye des
eaux côtières du Québec en 2007**

**20 novembre 2007
Institut Maurice-Lamontagne**

**Isabelle Bérubé et Charley Cyr
Éditeurs**

**Jean Lambert
Président de la réunion**

**Stock Assessments on Softshell
clam in Quebec coastal waters in
2007**

**November 20, 2007
Maurice Lamontagne Institute**

**Isabelle Bérubé and Charley Cyr
Editors**

**Jean Lambert
Meeting Chairperson**

Institut Maurice-Lamontagne
850, Route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

Mai 2008

May 2008

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2008
© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2008

ISSN 1701-1272 (Imprimé / Printed)

Une publication gratuite de :
Published and available free from:

Pêches et Océans Canada / Fisheries and Oceans Canada
Secrétariat canadien de consultation scientifique / Canadian Science Advisory Secretariat
200, rue Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas/>

CSAS@DFO-MPO.GC.CA



Imprimé sur papier recyclé.
Printed on recycled paper.

On doit citer cette publication comme suit :
Correct citation for this publication:

MPO, 2008. Évaluations des stocks de mye des eaux côtières du Québec en 2007 ; 20 novembre 2007. Secr.
can. de consult. sci. du MPO, Compte rendu 2008/001.

DFO, 2008. Stock Assessments on Softshell clam in Quebec coastal waters in 2007; November 20, 2007 DFO
Can. Sci. Advis. Sec. Proceed. Ser. 2008/001.

SOMMAIRE

Ce document renferme le compte rendu de la réunion tenue sur l'évaluation des stocks de la mye commune dans les eaux côtières du Québec dans le cadre du processus régional d'évaluation des stocks de la région du Québec suite à la saison de pêche 2007. Cette revue s'est déroulée le 20 novembre 2007 à l'Institut Maurice-Lamontagne, à Mont-Joli. Lors de cette rencontre, l'assemblée a revu l'état des stocks de la mye exploités commercialement et de façon récréative dans les eaux côtières du Québec ainsi que certains paramètres environnementaux qui prévalaient lors du déroulement des dernières saisons de pêche. Ce compte rendu contient donc l'essentiel des présentations et des discussions tenues et fait état des principales recommandations et conclusions émises au moment de la revue.

SUMMARY

This document contains the proceedings from the meeting held within the regional assessment process on softshell clam in the Quebec coastal waters in Quebec region following the 2007 fishing season. This advisory process was held on November 20, 2007 at the Maurice-Lamontagne Institute in Mont-Joli. During this meeting, the assembly reviewed the stock status of the softshell clam in the Quebec coastal waters exploited by both commercial and recreational fishery as well as certain environmental parameters that prevailed during the last fishing seasons. Therefore, these proceedings contain the essential parts of the presentations and discussions held and relate the main recommendations and conclusions that were presented during the review.

INTRODUCTION

La région du Québec du Ministère des Pêches et des Océans (MPO) a la responsabilité de l'évaluation des stocks de plusieurs poissons et invertébrés exploités commercialement dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. La plupart de ces stocks sont revus annuellement à l'intérieur d'un processus consultatif régional, lequel s'effectue à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli. Ce compte rendu traite de l'évaluation des stocks de mye des eaux côtières du Québec qui s'est déroulée le 20 novembre 2007.

Ce compte rendu fait état des principaux points des présentations et des délibérations qui découlent des activités du comité régional des évaluations de stocks. La revue régionale est un processus ouvert à tout participant en mesure d'apporter un regard critique sur l'état des ressources évaluées. À cet égard, des participants de l'extérieur du MPO sont invités à contribuer aux activités du comité (Annexes 1 et 2) à l'intérieur du cadre de référence défini pour cette revue (Annexe 3). Ce compte rendu fait également état des recommandations émises par l'assemblée.

Les avis scientifiques qui sont produits pour faire suite au processus consultatif régional présentent les résultats des évaluations des populations de mollusques, de crustacés et de poissons exploitées dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Ils décrivent l'état de la ressource et les perspectives futures par rapport au recrutement et à l'abondance des populations. La question de l'impact des pratiques de pêche y est aussi abordée. Ces rapports, ainsi que la série de comptes rendus présentés dans ce document, sont rédigés de façon à ce que l'information scientifique soit disponible aux intervenants de l'industrie des pêches, aux gestionnaires de la ressource, ainsi qu'au public en général. Ces documents sont publics et disponibles auprès du secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) à Ottawa.

Enfin, des descriptions plus techniques et plus détaillées des évaluations peuvent aussi être disponibles sous la forme de rapports publiés dans la série des documents de recherche du MPO. Ces documents sont aussi disponibles auprès du secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) à Ottawa.

ÉTAT DES POPULATIONS DE MYE AU QUÉBEC - BIOLOGIE ET EXPLOITATION.

Contexte

La revue sur l'état des populations de mye commune des eaux côtières québécoises s'insère dans le cadre du processus régional d'évaluation des stocks du MPO. Cette revue consiste en une mise à jour des connaissances sur les indicateurs biologiques, de l'état des stocks et vise ultimement à fournir des perspectives et des recommandations pour la gestion des stocks de mye pour la période de 2008 à 2010. Lors de cette revue, des stratégies d'évaluation, de suivi et de gestion à privilégier pour les mollusques intertidaux ont été abordées de même que la relation pêche et myiculture.

À la suite à la présentation du contexte où s'opère la récolte des myes au Québec, M. Giguère présente les principaux faits saillants des dernières années sur la mye.

Présentation de la réglementation et du programme de contrôle de la salubrité des mollusques (présentateur : Raynald Gosselin)

M. Gosselin présente brièvement le contexte ayant mené à la modification de la réglementation sur les mollusques et les modifications effectuées. Cette réglementation s'applique maintenant aux principales espèces pêchées et qui n'étaient pas couvertes par une réglementation spécifique, soit la mye, la mactre Atlantique, la moule, l'huître et le couteau. Les différentes mesures de gestion sont présentées pour chacune de ces espèces.

M. Gosselin décrit également le programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques. Il précise que ce programme, qui concerne tous les bivalves, vise à garantir la qualité des mollusques et la protection de la santé des consommateurs. Il présente également un aperçu des nouvelles exigences demandées par les américains.

Présentation des différentes approches sectorielles de gestion des mollusques intertidaux (présentateurs : David Courtemanche (Gaspésie-Bas-Saint-Laurent), Julie Aucoin (Îles-de-la-Madeleine et Mathieu Bergeron (Côte-Nord)

En Gaspésie, on retrouve seulement 2 secteurs ouverts pour la cueillette de mye. Étant donné la rareté des secteurs ouverts, la gestion a pris comme approche de prioriser la cueillette à des fins récréatives dans ces secteurs. Un projet pilote de gestion communautaire a été amorcé dans le secteur de Bonaventure afin de permettre la cueillette aux pêcheurs sportifs. La communauté a été mandatée pour procéder à l'inventaire, au suivi de la récolte et à la surveillance du secteur. Le projet, qui en est à sa 2^e année, a permis de recenser jusqu'à 1400 cueilleurs dans ce site. Pour les sites fermés où la dépollution serait possible, la région n'a pas encore statué sur une approche définitive pour la cueillette des myes. Même si des industriels sont prêts à investir dans l'exploitation de ces bancs, il est pour le moment impossible de leur délivrer des permis directement. Des discussions ont lieu sur les pouvoirs pouvant être délégués aux communautés afin de faire respecter la réglementation en vigueur, particulièrement dans le secteur où a lieu le projet pilote. Selon les personnes présentes à la revue, les gens de la communauté assurent un suivi sur le gisement, mais ils n'ont aucun pouvoir légal pour faire appliquer la réglementation.

La situation concernant la gestion des mollusques aux îles-de-la-Madeleine est présentée par Mme Aucoin. On retrouve aux Îles-de-la-Madeleine une petite pêche commerciale aux myes, une pêche récréative plus importante et depuis quelques années une entreprise œuvrant en myiculture. Les efforts de la gestion se concentrent également sur l'huître et la mactre de l'Atlantique pour lesquelles des efforts devront être mis en priorité au cours des prochaines années.

Finalement, M. Bergeron présente la situation concernant la pêche à la mye sur la Côte-Nord. Il rappelle que cette espèce constitue une espèce très importante pour la Haute-Côte-Nord. Il dresse un portrait des principales mesures de gestion adoptées pour la gestion de cette pêche et des enjeux auxquels la région est confrontée.

La myiculture en soutien à la gestion de la ressource (présentateur : Isabel Calderon)

Mme Calderon présente tout d'abord une mise en contexte de l'exploitation de la mye au Québec. Elle présente par la suite les différentes techniques d'élevage pouvant être utilisées en appui à la gestion de la ressource. L'approche de gestion communautaire utilisée dans les états de la Nouvelle-Angleterre est également proposée à l'auditoire comme une avenue possible pour la gestion des gisements de mye au Québec. Elle suggère enfin quelques pistes à explorer afin de soutenir l'industrie en incorporant des techniques maricoles dans la gestion de la mye et en développant un meilleur encadrement pour l'émission de baux aquacoles.

À la suite de cette présentation, plusieurs participants ont demandé des précisions sur les différentes techniques de captage de naissain utilisées et leur efficacité potentielle pour différents sites de même que sur l'élevage, l'ensemencement et le contrôle des prédateurs.

Proposition d'un plan de gestion de la mye commune en Haute-Côte-Nord (Présentateur : Jean-Marie Bélisle)

M. Bélisle présente les principales recommandations issues d'un travail de consultation réalisé au cours des derniers mois et visant à définir des orientations pour la gestion des bancs de myes sur la Haute-Côte-Nord. Parmi ces recommandations, on note, entre autres :

- un meilleur suivi et un meilleur contrôle par les gens du milieu
- séparation des bancs entre la pêche récréative et la pêche commerciale
- synchronisation des deux saisons de pêche (récréative et commerciale)
- regarder la possibilité de faire du reparcage
- clause de participation pour les pêcheurs commerciaux
- revoir les bancs fermés
- réserver certains sites pour l'aquaculture
- impliquer la communauté dans l'évaluation de la qualité de l'eau par Environnement Canada afin de palier au problème de crédibilité

La biologie (présentateur : M. Giguère)

La présentation sur la biologie de la mye a permis de présenter des résultats de projets de recherche entrepris depuis 2001 au Québec sur les thèmes suivants : la distribution, la reproduction, la taille à maturité, l'approvisionnement en juvénile, la croissance et les indices de conditions, l'enfouissement, la mobilité et la dispersion et la mortalité. La reproduction et l'enfouissement ont soulevé quelques questions dans l'assistance. Lorsque les myes atteignent la taille commerciale, elles se sont déjà reproduites 2 à 3 fois. Par contre, ces

fraies ne sont pas aussi productives que chez les gros individus. Des travaux en bassin sur la vitesse d'enfouissement des myes ont mis en évidence le rôle de l'enfouissement sur la prédation et la dispersion. La mye vit enfouie à une profondeur équivalente à trois fois la longueur de la coquille. Les petits individus sont donc plus sensibles à la prédation et aux facteurs environnementaux. De plus, lorsque la température est plus basse, ces dernières mettent plus de temps à s'enfouir, ce qui les rend encore plus vulnérables.

Inventaires (présentateur : M. Giguère)

M. Giguère résume les résultats des inventaires réalisés au fil des dernières années dans toutes les régions du Québec. Ces travaux révèlent que la superficie moyenne des gisements évalués est de 0,86 km². La densité moyenne est de 87,4 myes/m², dont 17 % sont de taille légale. La densité maximale des myes de taille légale est habituellement inférieure à 200/m². Pour une même longueur, le rendement en chair est élevé en Haute-Côte-Nord, variable en Gaspésie et faible aux Îles-de-la-Madeleine. Les indices de conditions varient de façon saisonnière et pourraient être utiles pour cibler les périodes de pêche les plus favorables. Actuellement, l'industrie cible surtout les périodes de pêche où il n'y a pas de toxines.

L'exploitation (présentateur : M. Giguère)

M. Giguère décrit les différentes zones utilisées pour la gestion de l'espèce ainsi que les mesures de gestion rencontrées dans chacune de ces zones. L'exploitation de la mye présente un caractère particulier. En effet, l'espèce est exploitée autant par les pêcheurs commerciaux que sportifs. Elle se fait exclusivement lors des grandes marées, à l'aide d'outils manuels. Au cours de la saison, les bancs peuvent être sujets à des fermetures occasionnelles en raison de problèmes de salubrité ou de conservation. De plus, des facteurs environnementaux comme une conjoncture vent-marée non favorable peuvent aussi réduire l'accessibilité à la ressource. Dans les faits, la période d'ouverture des bancs est donc inférieure à ce qu'elle paraît être en théorie. Certains bancs doivent également demeurer fermés à la cueillette en raison d'un manque de ressources pour assurer le suivi de la salubrité.

En 2007, il y a eu une diminution de l'effort de pêche qui peut être expliquée en partie par une diminution du prix au débarquement, la fermeture prolongée de certains secteurs coquilliers et aux conditions climatiques défavorables affectant le niveau de marées depuis 2006. Cette diminution de l'effort expliquerait la légère baisse de la PUE.

L'indice d'exploitation, calculé pour les bancs pour lesquels on possède suffisamment de données, est généralement inférieur à 10 %. De plus, un suivi du banc de Mingan en 2001, 2004 et 2007 montre que, malgré un taux d'exploitation élevé (26 %) en 2002 et 2003 suite à une exploitation intensive, on voit des signes de rétablissement avec l'apparition d'un fort recrutement (< 51 mm) en 2007. Donc, un taux d'exploitation relativement élevé ne met pas nécessairement la conservation d'un banc en danger sur plusieurs années.

Parmi les nombreuses recommandations proposées, il a été convenu que plusieurs d'entre elles devraient plutôt être considérées comme des mesures de conservation à discuter lors du comité consultatif. Les points incontournables ont été identifiés par le groupe et certaines suggestions sont présentées à la suite des recommandations.

Les recommandations suivantes ont été retenues :

- Mettre en place une approche de gestion adaptative qui intègre les activités de pêche, de mariculture, de conservation et de recherche. Ceci nécessitera des interactions étroites entre l'industrie de la pêche et maricole, la population locale et les experts incluant le MPO. Leurs tâches consisteront à :
 - Identifier les problèmes, proposer des stratégies de récolte, de conservation ou de rehaussement des populations et d'élevage adapté à la situation.
 - Choisir les indicateurs à suivre et les méthodes de monitoring à utiliser.
 - Évaluer la performance des stratégies retenues et les réajuster au besoin.
- Protéger le potentiel reproducteur en maintenant la taille minimale de capture de 51 mm
- Stabiliser l'effort de pêche effectif au niveau correspondant à celui de la moyenne 2005-2006, en :
 - Limitant le nombre de pêcheurs commerciaux et en encadrant la pêche sportive.
 - Restreignant la saison de pêche et la durée journalière.
 - Attribuant un nombre de pêcheur-jour par banc.

L'assemblée n'a pas statué sur le niveau d'exploitations à suggérer. Si le taux de 10 % s'applique à certains bancs, d'autres bancs pourraient supporter une plus grande pression de pêche. Un taux d'exploitation de 20-30 % n'entraîne pas de problème d'exploitation à court terme s'il est combiné à des rotations de bancs. Par contre, l'approche avec un seuil à 10 % est plus prudente si on vise un développement durable.

- Minimiser la mortalité incidente causée par la pêche en :
 - Permettant seulement les engins de pêche manuels (non motorisé).
 - Fermant la pêche durant les périodes où la température moyenne de l'air approche 0°C.
 - Laissant toutes les prérecrues sur la batture ou en les concentrant dans les sites plus productifs afin d'augmenter leur productivité et de rehausser la biomasse.

D'autres mesures de conservation présentées par M. Giguère ont été retenues pour discussions lors du comité consultatif avec les intervenants du milieu. Ces mesures sont :

- Maintien de la diversité des habitats et des communautés benthiques de chaque secteur coquillier. Cette mesure peut inclure notamment des indications sur la façon de régler la problématique de circulation avec les VTT, la protection de l'habitat, incluant les zostérides, etc.
- Protéger le potentiel reproducteur des myes via, par exemple, la création de zones refuges, la protection d'agrégations de géniteurs à densité élevée (ex : 20/m²), en favorisant la rotation intra-banc, etc.

On rappelle aussi, en terminant, qu'il serait intéressant d'accroître les recherches sur l'espèce en abordant particulièrement les interactions entre la mye et des espèces envahissantes comme le crabe vert, une espèce qu'on risque de retrouver bientôt dans nos régions.

ANNEXES / APPENDICES

1 - LETTRE D'INVITATION / INVITATION LETTER



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Direction des Sciences
Région du Québec

Science Branch
Quebec Region

Le 7 septembre 2007

Notre réf. / Our ref.

Notre réf. / Our ref.

Invitation à participer au prochain processus régional de revue de l'état de la mye commune dans les eaux côtières du Québec à l'Institut Maurice-Lamontagne

Madame, Monsieur,

Je désire vous inviter personnellement à participer à la prochaine revue régionale de l'état de la mye commune des eaux côtières du Québec qui aura lieu à l'institut Maurice-Lamontagne le 20 novembre 2007 à 9h 00 en tant que participant externe au comité de revue scientifique.

L'examen du relevé se fera par un comité technique composé de scientifiques du MPO, de scientifiques externes, et d'intervenants dans le domaine des pêches ayant une connaissance approfondie de la pêche et qui peuvent contribuer de façon significative aux discussions scientifiques sur l'état des populations de myes au Québec. Le rôle du comité est d'identifier des questions et/ou des enjeux qui n'ont pas été traités dans les analyses présentées, incluant le déroulement du relevé et les aspects mathématiques et statistiques, et d'identifier des faiblesses potentielles dans les données et/ou les méthodes utilisées pour les analyses et de contribuer à trouver des solutions à ces problèmes.

Votre rôle à la réunion sera de contribuer significativement, par vos connaissances et votre expérience, à une compréhension accrue de la dynamique du stock et de la pêche et à la préparation de l'avis scientifique. Votre participation fournira une valeur ajoutée et une perspective externe sur les analyses présentées. Vous n'êtes pas invité à titre de représentant de votre secteur d'activité ou de votre organisation, mais bien pour contribuer à notre compréhension de la pêche.

Les discussions qui se dérouleront lors de cette rencontre seront centrées uniquement sur les aspects et enjeux scientifiques de l'évaluation et ne sont pas le lieu pour débattre de problèmes de gestion et/ou d'allocation de la ressource. De plus, compte tenu des discussions qui prévalent à ce type de rencontre, la nature et le contenu de celles-ci doivent

demeurer confidentiels jusqu'à ce qu'un avis officiel ait été publié, habituellement quelques semaines après la fin de la réunion. Cela est particulièrement important dans le cas de pêches gérées par quotas individuels en raison des dangers de transfert de ces quotas basé sur de l'information privilégiée. Pour éviter ce genre de situation, les participants externes acceptent de ne pas acheter, vendre ou échanger des quotas ou des parts de quotas pour la période comprise entre le début des rencontres d'évaluation et la publication des avis scientifiques. Le respect de la confidentialité est également très important dans les situations où des participants doivent quitter une réunion avant qu'elle ne soit complétée. Ces derniers disposent alors d'informations préliminaires qui peuvent différer sensiblement des conclusions retenues par le comité de révision une fois la revue scientifique complétée. Toute divulgation de ces informations préliminaires serait non seulement contraire au principe de confidentialité évoqué précédemment, mais pourrait contribuer à la diffusion d'informations erronées sur l'état des ressources marines.

Si vous avez de l'information inédite à présenter, nous vous encourageons à soumettre des contributions écrites parce qu'il s'agit de la façon la plus efficace de contribuer aux évaluations. Dans la mesure du possible, celles-ci devront toutefois nous être acheminées au moins 5 jours avant la date prévue de la réunion. Les contributions orales seront aussi les bienvenues. Les participants externes sont priés de se présenter avec un sommaire de leur perspective pour la dernière année et, si possible, avec toute information pertinente en relation avec les années précédentes. Ces sommaires constitueront une bonne base pour la section *Points de vue additionnels des intervenants des Avis scientifiques*. Les documents seront acceptés dans les deux langues officielles, mais ne seront pas traduits.

Les participants ont la responsabilité de prendre les arrangements nécessaires en ce qui a trait aux réservations d'hôtel et de transport ainsi que d'en assumer les coûts.

Veillez contacter M. Charley Cyr par téléphone au (418) 775-0825, par télécopieur au (418) 775-0740 ou par courriel à CyrCh@dfo-mpo.gc.ca pour nous aviser si vous comptez être des nôtres, pour nous informer si vous prévoyez faire une présentation écrite ou orale, ou encore si vous avez des questions ou suggestions concernant le déroulement de ce processus de revue scientifique.

Veillez agréer, madame, monsieur, mes salutations distinguées.

Ariane Plourde
Directrice régionale, Sciences / Regional Director, Sciences

p. j./ Encl.

2 - LISTE DES PARTICIPANTS

| Nom | Affiliation |
|-----------------------|--|
| Aucoin, Julie | MPO / Les Îles |
| Bélisle, Jean-Marie | Comité côtier Les Escoumins/Riv. Betsiamites |
| Bergeron, Mathieu | MPO / Sept-îles |
| Bérubé, Isabelle | DRS / DAISS |
| Boisvert, Claudia | Coop. Solidarité des produits de la côte |
| Bourdages, Hugo | DRS / DSHA |
| Brulotte, Sylvie | SODIM |
| Calderon, Isabel | DRS / DSHA |
| Cormier, Lucette | MPO / Sept-îles |
| Courtemanche, David | MPO / Gaspé |
| Cyr, Charley | DRS / DAISS |
| Dréan, Marie-France | Coquillages Nordiques |
| Dubuc, Céline | DRS / DSHA |
| Fréchette, Marcel | DRS / DSHA |
| Gascon, Dominique | DRS / DSHA |
| Gauthier, Johanne | DRS / DSHA |
| Gendron, Louise | DRS / DSHA |
| Giguère, Michel | DRS / DSHA |
| Gosselin, Raynald | MPO / Québec |
| Kaltenback, Pierre | Comité côtier - Profaune |
| Laberge, Karina | MPO / Communication |
| Lambert, Jean | DRS / DSHA |
| Langelier, Serge | A.M.I.K |
| Lemay, Michel | MPO / Gaspé |
| Pelletier, Patrice | Association du littoral de myes Côte-Nord |
| Pinette, Majoric | Conseil des Innus Pessamit |
| Provencher, Lizon | DRS / DSOE |
| Sainte-Marie, Bernard | DRS / DSHA |
| St-Pierre, Bernard | cueilleurs |
| Thomas, Benoit | MAPAQ |
| Tremblay, Bernard | Ass. Cueilleurs de myes de la Côte-Nord |

A.M.I.K : Agence Mamu Innu Kaikusseth

DRS / DAISS : Direction Régionale des Sciences / Direction des avis, informations et soutien scientifiques

DRS / DSHA : Direction Régionale des Sciences / Direction des Sciences Halieutiques et Aquaculture

DRS / DSOE : Direction Régionale des Sciences / Direction des Sciences Océaniques et de l'Environnement

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MPO : Ministère des Pêches et des Océans

SODIM : Société de développement de l'industrie maricole

Cadre de référence pour les rencontres qui auront lieu à l'Institut Maurice-Lamontagne dans le cadre du processus régional d'évaluation des stocks 2007 de la région du Québec du Ministère des Pêches et des Océans.

Mye commune

Formuler un avis scientifique pour la gestion des stocks de mye commune des eaux québécoises pour la saison de pêche 2008 à 2010. Cet avis comprendra :

1. Une mise à jour des connaissances de quelques indicateurs biologiques (abondance, croissance, reproduction, maturité, condition, mortalité naturelle et dispersion).
2. Une mise à jour de l'état des stocks de myes sur :
 - 2.1. les statistiques de la pêche commerciale (captures, effort de pêche et prise par unité d'effort).
 - 2.2. une analyse des données provenant du programme d'échantillonnage des prises commerciales (prise par unité d'effort et structure de taille).
 - 2.3. une analyse des données recueillies lors des relevés de recherche réalisés dans les eaux québécoises depuis 2000 (densité, recrutement et structure de taille).
3. Les perspectives et les recommandations pour 2008 – 2010 basées sur des indicateurs provenant des activités de pêche et de recherche.
4. Les stratégies d'évaluation, de suivi et de gestion à privilégier pour les mollusques intertidaux.
5. La relation pêche et myiculture.